

Point d'étape
des négociations sur un avenant à la convention nationale destinée à organiser
les rapports entre les Chirurgiens-Dentistes libéraux et les caisses d'Assurance
Maladie

L'Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie, l'Union Nationale des Organismes d'Assurance Maladie Complémentaire, la Confédération Nationale des Syndicats Dentaires, la Fédération des Syndicats Dentaires Libéraux, et l'Union des Jeunes Chirurgiens-Dentistes se sont réunis le 15 février 2013.

Les parties signataires prennent acte d'un projet de texte comportant :

- le principe d'une mise en place d'une CCAM pour l'activité bucco-dentaire au 1^{er} janvier 2014 ;
- la mise en œuvre des mesures prévues dans l'avenant n°2 et de dispositions complémentaires liées à l'instauration de la CCAM.

Dans la poursuite des discussions déjà menées, les parties signataires du présent point d'étape s'engagent à négocier avant le 15 avril 2013, dans la perspective de la mise en place de la CCAM pour l'activité bucco-dentaire au 1^{er} janvier 2014 :

- un texte conventionnel, prévoyant notamment le changement simultané de nomenclature et l'évolution du devis ;
- un accord bilatéral entre l'UNCAM et l'UNOCAM sur les nouveaux codes de regroupement des actes de la CCAM ;
- un accord bilatéral entre l'UNOCAM et les syndicats professionnels mettant en place une Charte de bonnes pratiques régissant les relations entre les chirurgiens-dentistes et les Organismes d'Assurance Maladie Complémentaire.

Fait à Paris, le 15 février 2013

Entre :

L'Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie, représentée par M. Frédéric van ROEKEGHEM

L'Union Nationale des Organismes d'Assurance Maladie Complémentaire, représentée par M. Fabrice HENRY (Président)

Et :

La Confédération Nationale des Syndicats Dentaires, représentée par Mme Catherine MOJAISKY (Présidente)

La Fédération des Syndicats Dentaires Libéraux, représentée par M. Patrick SOLERA (Président)

L'Union des Jeunes Chirurgiens-Dentistes, représentée par M. Philippe DENOYELLE (Président).